

**CONTROLE DES TRAVAUX CONSTRUCTION**  
**D'UN HANGAR A LA FACULTE D'INGENIEURS DE**  
**L'UNIVERSITE DE DJIBOUTI**

Djibouti, le 17/01/2024

**Réf. :**01\_24\_MA

**FINANCEMENT :** BANQUE MONDIALE

**TITRE DU MARCHÉ :** TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR

**N° DU MARCHÉ :** 001/TX/CEALT/BM

**MAITRE D'OUVRAGE :** CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR LA LOGISTIQUE  
(CEALT)

**TITULAIRE DES TRAVAUX :** GROUPEMENT NALCO/ELENCO

**CONSULTANT:** MOHAMED ABDILLAHI IBRAHIM

**PROCES VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE DES  
TRAVAUX**

- 1- Dans le cadre des travaux de construction du marché sus mentionné à la Faculté des Ingénieurs, une visite de chantier a été organisée le Dimanche 14 janvier 2024, à 16H00 en vue de prononcer la réception provisoire des ouvrages achevés et cités ci-après, par application de l'article 2.07.1 du CCAP:
  - **Hangar**
  
- 2- Lors de cette visite, étaient présentes, les intervenants suivantes :
  - Mr Souleiman Omar Hoch, **Directeur CEALT ;**
  - Mr Mohamed Abdillahi, **Ingénieur génie civil, Consultant.**
  - Mr Mahad Omar, **Chef du projet du Groupement Nalco/Elenco ;**
  - Abdirachid Hassan, **Groupement Nalco/Elenco**

### **3- Compte rendu de la visite du chantier :**

Suite à cette visite, les travaux sont globalement achevés, qu'ils ont été réalisés selon les règles de l'art et conformément aux spécifications techniques du contrat de l'entreprise.

Levée des Réserves: Pour chaque réserve identifiée, les actions correctives ont été examinées. Vu que les actions correctives sont satisfaisantes et conformes aux spécifications du contrat, la réserve est considérée comme levée.

### **4- Remarques de l'Entreprise :**

L'Entreprise fait savoir qu'une fois la réception provisoire déclarée, il soumettra son décompte définitif pour paiement.

### **5- Conclusion :**

***Après examen de toutes les réserves précédemment identifiées, les parties prenantes présentes reconnaissent que toutes les réserves ont été traitées de manière satisfaisante. Le Procès-verbal est signé par tous les participants comme preuve de leur accord sur la levée des réserves. La réception provisoire des travaux relatifs aux ouvrages et à la nature des travaux mentionnés ci-dessus est prononcée.***

Fait à Djibouti le 17/01/2024 en 3 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'Entreprise



Signature du Consultant

Signature du Maître  
d'Ouvrage (CEALT)

